



# Règlement de Futsal

## concernant le Championnat Futsal féminin & 1<sup>ère</sup> Ligue AFF

## **Edition 2017**

Commission Technique et des Juniors / Groupe Futsal

### **Table des matières**

#### **A. Dispositions générales**

#### **B. Compétition**

1. Principes de base
2. Terrains de jeu, ballons et temps de jeu
3. Calendrier des compétitions, organisation des journées de matches
4. Arbitres
5. Fair-play

#### **C. Joueurs, qualification, autorisation de jouer et contrôle des joueurs**

1. Principes et qualification

#### **D. Cas de forfait**

#### **E. Dispositions finales**

## A. Dispositions générales

<b>Art. 1</b>	Le présent règlement règle tous les aspects du Futsal, en particulier l'organisation des compétitions ainsi que la qualification et l'autorisation de jouer des joueuses et joueurs de Futsal.	<b>Objet du présent règlement</b>
<b>Art. 2</b>	Pour les cas non prévus par le présent règlement, il convient d'appliquer de manière judicieuse le règlement de jeu de l'ASF dans sa version actuelle en tenant compte des particularités du Futsal.	<b>Rapport avec le règlement de jeu</b>
<b>Art. 3</b>	Les désignations de personnes figurant dans ce règlement comme „joueurs“, „arbitres“, etc. sont valables pour les hommes et pour les femmes. Pour des raisons de lisibilité, on a renoncé à utiliser la forme féminine.	<b>Règle linguistique</b>

## B. Compétition

### 1. Principes de base

<b>Art. 4</b>	Chaque équipe doit se présenter avec une tenue uniforme et devra disposer de son propre matériel sanitaire. Selon l'agenda des matches, l'équipe «recevante» joue dans sa couleur de domicile et l'équipe «visiteur» s'adapte selon la couleur.	<b>Equipement/ matériel</b>
<b>Art. 5</b>	Avant le match, la liste d'équipe sera vérifiée par les arbitres	<b>Carte de match</b>
<b>Art. 6</b>	Pour les matches, il ne peut être porté que des chaussures de sport pour la salle qui ne laissent pas de traces, sans semelle noire et sans crampons.  Les protège-tibias sont obligatoires en salle	<b>Chaussures</b>  <b>Protège-tibias</b>
<b>Art. 7</b>	Pour déterminer le classement des équipes au sein d'un groupe, les critères suivants sont applicables dans l'ordre donné :  1. le nombre des points obtenus ; 2. les points gagnés lors des rencontres directes ; 3. la meilleure différence de buts ; 4. le plus grand nombre de buts marqués ; 5. Tirage au sort	<b>Classement</b>
<b>Art. 8</b>	Chaque équipe peut engager un nombre de 20 joueurs sur sa liste de départ mais présentera pour chaque match une liste de 15 joueurs au maximum. Les matches se déroulent avec 4 joueurs de champ et un gardien de but ensemble sur le terrain.	<b>Nombre de joueurs</b>

### 2. Terrain de jeu, ballons et temps de jeu

<b>Art. 9</b>	Tous les matches sont disputés dans des halles de sport à 2 ou 3 salles	<b>Dimensions du terrain de jeu</b>
<b>Art. 10</b>	Le marquage du terrain de jeu du handball de la halle est valable. Par ailleurs, un point de réparation est marqué sur la ligne délimitant la surface de réparation à 6m du milieu des montants du but et à égale distance de ceux-ci. Un second point de réparation est marqué à 10 m du milieu des montants du but et à égale distance de ceux-ci.	<b>Marquage</b>

<b>Art. 11</b>	<p>1. La zone de remplacement est située au bord de la ligne de touche, devant les bancs des équipes où les joueurs passent lors de chaque remplacement.</p> <p>2. La zone de remplacement est située directement devant les bancs de chaque équipe. Chaque zone mesure 5m de long; elle est délimitée par une ligne perpendiculaire à la ligne de touche.</p> <p>3. L'espace situé entre l'intersection de la ligne médiane et la ligne de touche et le bout de la zone de remplacement doit mesurer 5m. L'espace situé devant la table du chronométrateur doit rester libre.</p>	<b>Zone de remplacement</b>
<b>Art. 12</b>	<p>Pour le reste, les terrains de jeu doivent être conformes aux dispositions officielles de jeu de la FIFA pour le Futsal</p>	<b>Autres règles relatives au terrain de jeu</b>
<b>Art. 13</b> <b>Art. 14</b>	<p>Pour les ballons, les dispositions officielles de la FIFA pour le Futsal sont applicables.</p> <p>1. Le temps de jeu des matches est de 2 x 20 minutes effectives. Entre les deux mi-temps une pause de 15 minutes doit être respectée. Le chronométrage de la table fait foi.</p> <p>2. Si le ballon a été frappé en direction du but juste avant le retentissement du signal sonore, les arbitres attendent que le tir finisse sa course.</p> <p>3. La période s'achève quand:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le ballon va directement dans le but (but validé) ;</li><li>• le ballon sort des limites du terrain de jeu ;</li><li>• le ballon touche le gardien, les poteaux, la barre transversale ou le sol puis franchit la ligne de but (but validé) ;</li><li>• après avoir été frappé, le ballon touche n'importe quel joueur autre que le gardien et ce, en l'absence d'infraction obligeant de retirer le coup franc ou le coup de pied de réparation, ou alors, durant la trajectoire du ballon, en l'absence d'infraction de la part de l'équipe en attaque, susceptible d'être sanctionnée par un coup de pied de réparation ou un coup franc direct à partir de la sixième faute accumulée ; le ballon est repoussé par le gardien de l'équipe adverse, par les poteaux ou par la transversale sans franchir la ligne de but.</li></ul>	<b>Ballons</b> <b>Temps de jeu</b>
<b>Art. 15</b>	<p>En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire dans les matches de play-off, il sera directement procédé aux tirs au but du point de réparation à 6m (3 tirs au but par équipe).</p> <p>Des prolongations de 2x 5 minutes auront lieu pour le match concernant la première place du groupe.</p>	<b>Tirs au but</b> <b>Prolongations</b>
<b>Art. 16</b>	<p>Il peut être procédé à des changements volants. Le changement de joueur doit s'effectuer dans l'espace devant le banc réservé aux changements. Le remplacement peut être effectué ballon en jeu ou hors du jeu.</p> <p>Tout remplaçant peut remplacer le gardien de but, sans que les arbitres soient prévenus et sans que le jeu soit arrêté. Un joueur ou un remplaçant qui devient gardien de but doit porter un maillot de gardien de but muni au dos de son propre numéro ou une casaque d'une couleur différente des deux équipes sur le terrain. Ce joueur est soumis aux mêmes règles que le gardien de but.</p>	<b>Changements de joueurs</b>
<b>Art. 17</b>	<p>L'équipe citée en premier sur le plan des rencontres a le coup d'envoi et joue selon les indications des arbitres. Les joueurs de l'équipe ne procédant pas au coup d'envoi doivent se tenir au moins à trois mètres du ballon tant qu'il n'est pas en jeu.</p>	<b>Mise en jeu</b>
<b>Art. 18</b>	<p>Tous les matches se déroulent selon la version actuelle des règles de jeu officielles de la FIFA pour le Futsal (avec adaptation 1ère ligue régionale)</p> <p><b>1. Hors-jeu</b> : l'infraction de hors-jeu n'existe pas au futsal</p> <p><b>2. Dégagement</b></p> <p>Après une sortie de but, le gardien remet le ballon en jeu de la main et celui-ci peut dépasser la ligne médiane.</p> <p>Un but ne peut être marqué directement sur dégagement du gardien de but</p>	<b>Règles de jeu</b>

### **3. Gardien :**

#### **Fautes sanctionnées d'un coup franc indirect**

Un coup franc indirect concédé dans la surface de réparation doit être exécuté sur la ligne de la surface de réparation depuis le point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse du gardien qui:

- garde le ballon en main ou au pied pendant plus de quatre secondes dans sa propre moitié de terrain; Si le dégagement du ballon n'est pas exécuté dans les 4 secondes, un coup-franc indirect est accordé, joué depuis la ligne de réparation, au point le plus proche de l'endroit où l'infraction a été commise ;
- après avoir joué le ballon, le retouche dans sa propre moitié de terrain sur une passe volontaire d'un coéquipier avant que le ballon n'ait été joué ou touché par un adversaire ;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation sur une passe bottée délibérément par un coéquipier ;
- touche le ballon des mains dans sa surface de réparation directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

#### **4. Tacles («tacles glissés»)**

Un tacle glissé est à sanctionner lorsque le joueur adverse se trouve en possession du ballon et le contrôle. Le tacle ne doit pas être sanctionné d'un coup franc lorsque l'adversaire ne se trouve pas en possession du ballon ou ne contrôle pas ce dernier.

**5. Coup-franc:** lors des coup-franc, une distance de 5 mètres doit être respectée.

**6. Coup-franc indirect et direct :** pour effectuer les coups-franc, les remises en jeu, le dégagement de but et les corners, le temps à disposition est de 4 secondes. Distance minimale 5 m.

**7. Coup de coin/corner :** au pied, 4 secondes, distance de 5 m.

**8. Pénalty 6 mètres :** pour une faute commise dans la surface de réparation, il sera accordé un pénalty à 6 m

#### **9. Pénalty 10 mètres :**

- Si un joueur commet la sixième faute de son équipe dans le camp adverse, ou dans sa propre moitié de terrain dans une zone comprise entre la ligne médiane et une ligne imaginaire, parallèle à la ligne médiane passant par le second point de réparation situé à 10 m de la ligne de but, le coup franc sera exécuté à partir du second point de réparation ;
- Si un joueur commet la sixième faute de son équipe dans sa propre moitié de terrain, entre la ligne des 10 m et la ligne de but mais en dehors de la surface de réparation, l'équipe bénéficiant du coup franc décidera d'exécuter le coup franc soit à partir du second point de réparation, soit à l'endroit où l'infraction a été commise ;
- A partir de la sixième faute cumulée, les joueurs de l'équipe « défendante » ne pourront pas former de mur afin de parer au coup franc direct ;
- Le joueur exécutant le coup franc doit être clairement identifié et doit botter le ballon avec l'intention de marquer un but et ne pourra pas passer le ballon à un coéquipier.

### 10. Remise en jeu / Positionnement lors d'une rentrée de touche

L'exécutant doit:

- avoir un pied sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain;
- botter le ballon –qui doit être immobile –depuis l'endroit où ce dernier est sorti des limites du terrain ou tout au plus, hors du terrain, à 25 cm dudit endroit ;
- effectuer la rentrée de touche dans les quatre secondes suivant le moment où il est prêt à l'exécuter le moment où il est prêt à l'exécuter. La remise en jeu est à exécuter comme un coup-franc indirect, ballon au sol. Distance de 5 m et règle des 4 secondes.

Un but ne peut être marqué directement sur une rentrée de touche.

**11. Jeu en hauteur** : lorsque le ballon touche le plafond ou un engin au-dessus du terrain de jeu, un coup-franc indirect est accordé à l'équipe adverse sur la ligne de touche.

**12. But** : un but peut être marqué de n'importe quel camp.

**13. Carton jaune** : les joueurs peuvent être avertis par un carton jaune. Un double carton jaune entraîne l'expulsion du joueur pour le match.

**14. Expulsion** : un carton rouge expulse un joueur du match. Un joueur remplaçant pourra pénétrer sur le terrain de jeu 2 minutes effectives après l'expulsion, sauf si un but est marqué avant que les 2 minutes ne se soient écoulées.

**15. Suspensions** : Un carton rouge direct occasionne une suspension pour le match suivant. En cas de faute grave, le cas est transmis à la Commission de Discipline de l'AFF pour décision.

## 3. Calendrier et organisation des matches

**Art. 19** Le calendrier des matches est fixé par l'AFF.

**Calendrier des matches**

**Art. 20** Le club chargé d'un tour selon le calendrier doit s'assurer qu'une halle de sport conforme au règlement est disponible durant toute la durée du tour concerné.

**Réservation des halles de sport**

## 4. Arbitres

**Art. 21** Les matches sont dirigés par des arbitres officiels. Ceux-ci sont formés et convoqués par l'AFF.

**Formation et convocation**

**Art. 22** Les arbitres sont indemnisés par les clubs.

**Indemnisation**

## 5. Fairplay

<b>Art. 23</b>	Les équipes sont priées de se comporter sur le terrain de jeu d'une manière correcte en ce qui concerne la ponctualité, la tenue vestimentaire et le comportement.	<b>Principe</b>
<b>Art. 24</b>	Avant et pendant les matches, il est strictement interdit de consommer des produits illicites (drogues, alcool). Cette interdiction vaut pour les joueurs et le staff.	<b>Interdiction de consommer des produits illicites</b>
<b>Art. 25</b>	Les équipes entrent sur le terrain de jeu en colonne par deux derrière les arbitres. Une fois la ligne du milieu atteinte, les deux équipes se croisent et se saluent en se serrant la main. Ensuite, les deux équipes s'alignent sur une ligne avec les arbitres. Dès le match terminé, les deux équipes se rassemblent dans le rond central et prennent congé en se serrant la main, les deux capitaines en font de même avec les arbitres.	<b>Entrée et sortie du terrain</b>

## C. Joueurs, qualifications, autorisation de jouer et contrôle des joueurs

### 1. Principes et qualification

<b>Art. 26</b>	Seul un joueur ayant été qualifié pour un club (football ou futsal) par le contrôle des joueurs de l'ASF est autorisé à prendre part à la compétition AFF de futsal.	<b>Exigence pour la qualification</b>
<b>Art. 27</b>	La qualification d'un joueur pour le Futsal est indépendante de la qualification du même joueur pour le football en plein air et vice-versa. Cela est également valable lorsqu'un club dispose tant d'une équipe de Futsal que d'une équipe de football en plein air	<b>Rapport avec la qualification pour le football en plein air</b>
<b>Art. 28</b>	La nationalité du joueur n'a aucune importance ni pour la qualification ni pour l'autorisation de jouer.	<b>Nationalité du joueur</b>
<b>Art. 29</b>	Selon les directives Futsal AFF	<b>Inscription</b>

## D. Cas de forfaits

<b>Art. 30</b>	Dans les cas suivants, un match est perdu par 0:5 buts par l'équipe fautive, respectivement responsable, pour autant que la différence n'en soit pas améliorée.	<b>Le match ne peut pas commencer ou ne peut pas être terminé</b>
<b>Art. 31</b>	Une amende sera infligée à une équipe qui ne se présente pas au match.	<b>Absence d'une équipe</b>

## E. Dispositions finales

<b>Art. 32</b>	Le département technique de l'AFF décide en dernier ressort sur les cas non prévus par les règlements en rapport avec le Futsal. Le règlement FIFA fait foi en cas de situation de jeu non détaillée dans le présent règlement.	<b>Cas non prévus</b>
<b>Art. 33</b>	En cas de divergences de textes, le texte français fait foi et est déterminant.	<b>Texte décisif</b>
<b>Art. 34</b>	1. Le présent règlement a été approuvé lors de la séance de la commission futsal AFF du 19 septembre 2017. 2. Il entre en vigueur le 1er novembre 2017 3. Toutes les dispositions en matière de Futsal contraires à celles du présent règlement sont nulles.	<b>Entrée en vigueur</b>

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL

Le Président central  
B. Spicher

Le Responsable Futsal  
D. Meyer

OCTOBRE 2017